



Taux de bas salaires et de personnes en sous-emploi, qu'en est-il dans le Jura ?

L'Office fédéral de la statistique a récemment publié deux enquêtes, l'une relative aux bas salaires et l'autre au nombre de personnes en sous-emploi.

La première enquête précise qu'en 2016, dans les secteurs privés et public réunis, on dénombre en Suisse près de 329 300 postes de travail à bas salaire. Ces postes sont occupés par 473 700 personnes (dont deux tiers sont des femmes). Plus d'un tiers des postes de travail à bas salaire se concentre dans les trois branches économiques suivantes : commerce de détail, restauration et hébergement. L'enquête dans son intégralité peut être consultée ici : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/travail-remuneration/salaires-revenus-cout-travail.gnpdetail.2019-0501.html>

La seconde enquête indique qu'en 2018 (observations faites de 2004 à 2018) la Suisse est le pays où le taux de sous-emploi est le plus élevé en Europe avec 7% de personnes actives en sous-emploi, c'est-à-dire qui souhaiteraient travailler davantage. Cela représente 356'000 employé-es auxquelles il convient d'ajouter les quelque 474'000 personnes en recherche d'emploi. Les femmes sont une nouvelle fois les principales concernées. L'enquête dans son intégralité peut être consultée ici :

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/egalite-femmes-hommes/activite-professionnelle/sous-emploi.html>

Si de nombreux indicateurs sont très intéressants dans les deux enquêtes citées, elles présentent une particularité commune, à savoir que le Jura est englobé dans de grandes régions. Par exemple pour les bas salaires, il est intégré à l'espace Mittelland qui présente un taux particulièrement faible. On ne peut pas considérer que cela corresponde à la réalité de notre canton. Dans l'esprit du récent rapport social, il nous paraît essentiel que ces données soient connues pour le Jura afin de lutter contre ces facteurs qui créent à l'évidence des conditions de pauvreté.

Ainsi, nous demandons au Gouvernement

- 1. Si ces données, limitées au canton du Jura, lui sont connues ?**
- 2. Dans la négative, s'il est prêt à exiger que les chiffres spécifiques jurassiens, inévitablement récoltés par l'OFS, lui soient transmis dans les meilleurs délais ?**

Delémont, le 4 septembre 2019

Groupe VERTS et CS-POP
Rémy Meury